

École primaire de RANDENS

Place de la Mairie

73220 RANDENS

Ce.0731314G@ac-grenoble.fr / tél : 04-79-36-33-71

Compte-rendu du Conseil d'École du lundi 24 juin 2019

Présents :

- Équipe pédagogique : Mmes ANGERAND, DREGE, GACHET, LAMY et Mr FOUCAULT
- Mairie : Mr le Maire délégué de RANDENS et Mme SCHULZ
- DDEN: Mme BRUN
- Parents délégués : Mmes LEBEAU, REGALLET, ZILIANI et Mr KUBIAK

Excusés :

- Équipe pédagogique : Mmes BONNABAUD et FLANDIN-VIEU
- Mairie: Mr le Maire de VAL d'Arc, Mmes GAZET, MASSUTTI, NEGRETTI et PEPIN
- IEN : Mr JULIEN
- Parents délégués : Mmes COMBET et DELVAEL

En introduction, la directrice remercie la Mairie pour le budget alloué à l'école dont le montant s'élève à 8 400,00 euros.

1. Bilan de l'année scolaire 2018/2019 :

• Personnel :

Mmes GACHET et FLANDIN-VIEU sont en attente d'une affectation.

Par ailleurs, actuellement, nous ne connaissons pas l'enseignant qui assurera la décharge de direction de Mlle DREGE.

• Élèves :

- 10 élèves partent en 6^{ème}.

2. Prévisions pour l'année scolaire 2019/2020 :

• Effectifs :

Actuellement, le nombre d'inscriptions effectué est de 11 élèves.

Après concertation en conseil des maîtres, les enseignants ont choisi la répartition suivante.

Bien entendu, ces effectifs et cette répartition sont soumis à d'éventuelles modifications liées aux inscriptions ou radiations de l'été.

La répartition sera la suivante :

	Classes	Effectifs
	PS-MS	20 → 9 (PS) + 11 (MS)
	GS-CP	16 → 5 (GS) + 11 (CP)
	CE1-CE2	30 → 18 (CE1) + 12 (CE2)
	CM1-CM2	28 → 12 (CM1) + 16 (CM2)
Totaux :	4 classes	94 élèves

Par ailleurs, la directrice informe les membres du conseil d'école qu'une matinée dédiée à l'accueil des futurs élèves de PS sera organisée le mardi 25 juin.

• Personnel :

- ATSEM : Mme ODDON Cathy assurera le poste d'ATSEM au sein de la classe des PS/MS.
- Mme CATELLAT Marion assurera le poste d'ATSEM au sein de la classe des GS/CP à raison de 3 heures chaque matin. Par ailleurs, en raison de sa grossesse, elle sera absente quelques mois.

Complément d'information donné par la Mairie : La Mairie est actuellement à la recherche d'une personne pour la surveillance des élèves de 11h30 à 13h30. De plus, Valbona assurera la garderie du matin et du soir.

Les enseignants seront à priori répartis comme suit :

PS/MS : Mme LAMY

GS/CP : Mme ANGERAND

CE1/CE2 : Mlle DREGE (directrice) et un professeur des écoles (à nommer) qui assurera la décharge de direction

CM1/CM2: Mr FOUCAULT.

- Activités pédagogiques complémentaires :

Sauf indication contraire, le dispositif d'aide aux élèves en difficulté sera reconduit à la rentrée prochaine.

Les jours de la semaine et les horaires où cette prise en charge aura lieu seront déterminés à la rentrée prochaine.

3. Bilan des actions réalisées dans le cadre du projet d'école :

Les **objectifs** du projet d'école sont :

-améliorer les résultats des élèves aux évaluations en augmentant le capital de mots connus et en les réinvestissant à l'oral et à l'écrit,

-apprendre aux élèves à rentrer dans une démarche de recherche dès lors qu'ils sont confrontés à une situation problème et automatiser ces procédures,

-travailler en partenariat avec un professionnel œuvrant dans le domaine culturel,

-amener l'ensemble des élèves à s'investir dans un projet visant à améliorer l'hygiène alimentaire,

-aider à la compréhension des consignes et à la mémorisation des fondamentaux en utilisant des outils numériques,

-associer les parents à l'organisation et à la conduite d'ateliers sportifs, éducatifs et gastronomiques.

Voici les **actions** qui ont été menées durant cette année pour atteindre ces objectifs :

-Trois des quatre classes ont participé aux manches d'entraînement et manches principales du Rallye-Maths.

Voici les résultats :

CP \Longrightarrow 7ème de la circonscription de la Maurienne et 20ème du département,

CE1 \Longrightarrow 10ème de la circonscription de la Maurienne et 53ème du département,

CE2 \Longrightarrow 10ème de la circonscription de la Maurienne et 33ème du département,

CM1 \Longrightarrow 6ème de la circonscription de la Maurienne et 16ème du département,

CM2 \Longrightarrow 16ème de la circonscription de la Maurienne et 51ème du département,

-Tous les élèves de l'école ont bénéficié d'un cycle cirque de 7 séances et ont participé au projet jardin.

-La classe des CM1/CM2 a réalisé un recueil des textes produits tout au long de l'année.

-L'outil informatique a été utilisé dans plusieurs domaines d'apprentissage.

-L'ensemble des élèves va participer aux olympiades (ateliers sportifs multi- niveaux) avec l'aide des parents.

4. Bilan des sorties pédagogiques effectuées et envisagées :

→ **Sorties :**

- PS/MS/GS : atelier plastique au centre visuel du CAIRN à Aiguebelle

- GS/CP: le cycle natation (7 séances)

- CE1/CE2: le cycle natation (7 séances)

- CM1/CM2 : le cycle natation (7 séances) et passation du test du « savoir nager », le cycle kayak (4séances), visite du collège avec les élèves de CM2, la visite au CESAM.

Une sortie vélo « Entrelacs » était initialement prévue mais elle a été annulée en raison de la canicule.

Merci encore à tous les parents agréés qui se sont mobilisés autour des activités de natation et ski nordique pour que ces cycles d'apprentissage puissent avoir lieu.

Merci également à tous les parents bénévoles qui ont accompagné les élèves tout au long de cette année et qui ont accueilli les animaux de la classe de maternelle.

→ **Manifestation de fin d'année :**

Tous les élèves de l'école se retrouveront le mardi 2 juillet pour les olympiades (ateliers sportifs multi-niveaux) et ils déjeuneront tous ensemble à midi. De plus, le sou des écoles leur offrira un goûter en fin de journée.

5. Compte-rendu financier de la coopérative scolaire :

Le solde créditeur à ce jour est de 648,31 €.

Le total des dépenses pour l'année scolaire est de 367,05 €.

Mme ANGERAND précise que le cahier de comptes est consultable à tout moment.

6. Demande de matériel et petits travaux :

-Matériel informatique : 5 ordinateurs portables seraient souhaités pour compléter le parc informatique de l'école et permettre aux classes de CE et CM de fonctionner plus aisément en atelier sur la semaine.

-Maternelle : L'installation de l'écran mobile (déjà existant) fixé au mur pour la projection des documents et remplacement des distributeurs de savon défectueux.

-Vélo : Pourrait-on acheter un autre porte-vélo et installer un abri pour les vélos de maternelle entre les deux petits murs vers le portail vert ?

-Enseignants : Le réfrigérateur de la salle des maîtres ne fonctionne plus, pourrait-on en avoir un nouveau ? Serait-il possible de réserver quelques places pour les enseignants sur le parking ?

Réponse de la Mairie : Toutes ces demandes sont notées. De plus, le circuit vélo sera réalisé dans l'été.

7. Questions des parents délégués:

Trois familles ont sollicité les parents délégués pour exprimer leur déception du fait qu'il n'y ait pas de sortie de fin d'année organisée. De plus, ces familles estiment que ce type de sortie ne nécessite pas un objectif pédagogique.

-Réponse de l'équipe enseignante :

L'année scolaire 2018-2019 devait s'achever par un spectacle de fin d'année lié au cycle cirque dont a bénéficié l'ensemble des élèves de l'école. Malheureusement, les travaux de rénovation de la salle des fêtes ont contraint les enseignants à annuler ce projet. De plus, aucune sortie scolaire de fin d'année n'avait été envisagée.

*Par ailleurs, **la mission première de l'école est l'instruction.** Les enseignants organisent leur année en fonction des programmes et des attendus de fin de cycle. Les sorties pédagogiques ne sont pas obligatoires et doivent s'inscrire dans un réel projet d'apprentissage tel que le cycle natation, le cycle ski nordique, le cycle Kayak, la visite du CESAM liée à la sécurité routière, la collaboration avec le centre du CAIRN en lien avec un artiste ou encore le spectacle du cirque illustrant l'intervention dont avait bénéficié les élèves. Ensuite, toute sortie pédagogique exige une organisation minutieuse (car, taux d'encadrement, qualité des intervenants, météo, assurance). En effet, la directrice et les enseignants sont garants de la sécurité et responsables des élèves dans toutes les activités qui leur sont proposées.*

Enfin, une année scolaire est une mosaïque d'apprentissages, de tentatives, de réussites, d'activités physiques, de rires, de pleurs, d'amitiés perdues et retrouvées et ne saurait se limiter à une seule sortie de fin d'année non organisée.

Pour clore la séance, la directrice remercie vivement les membres du conseil d'école pour leur disponibilité et leur engagement tout au long de cette année scolaire.

La directrice.
Mlle DREGÉ.